



Namur, le 18 janvier

La communication du Gouvernement wallon : Entre mensonge et mauvaise foi

La CGSP a pris connaissance du communiqué de presse du Gouvernement wallon du 17 janvier 2019 intitulé : « *Le Gouvernement wallon prend acte du choix de l'immobilisme fait par la CGSP en matière de modernisation de la fonction publique* ».

La CGSP s'étonne de cette prise de position forte du Gouvernement et en particulier de la stigmatisation dont elle fait l'objet dans le texte.

En effet, à ce jour, diverses réunions informelles ont eu lieu avec le kern wallon afin d'avancer sur le projet de convention sectorielle, la dernière datant du 21 décembre dernier.

A ce jour cependant, ni la CGSP ni aucun autre syndicat ne se sont définitivement prononcés sur le projet en discussion. Ce point était d'ailleurs initialement prévu à l'ordre du jour du Comité de négociation de ce 18 janvier, mais a été retiré par le Gouvernement, hier 17 janvier (mail reçu à 17h12).

La CGSP met donc le Gouvernement en demeure de lui présenter le protocole de désaccord qu'elle aurait signé...

Ce 18 janvier au matin, s'est tenu un Comité de négociation (Comité de secteur XVI) au cours duquel la CGSP a demandé des éclaircissements au Gouvernement sur son communiqué. La CGSP n'a obtenu aucune réponse précise à ses interrogations et a donc décidé, vu le climat social (dont la stigmatisation de la CGSP n'est qu'une illustration), de quitter la séance. La CGSP a demandé et obtenu la solidarité des deux autres syndicats (CSC-SP et SLFP) face à la stigmatisation dont elle fait l'objet, ce qui a mis fin de facto à la réunion de négociation.

Sur le fond, les propositions financières du Gouvernement wallon concernant l'augmentation de la prime de fin d'année des fonctionnaires en 2019 et l'augmentation des barèmes du niveau B en... 2020 et 2021 ne peuvent être une monnaie d'échange à la politisation de la fonction publique (fin du statut des fonctionnaires et contractualisation à outrance), la privatisation de la fonction publique (fin des services continus) et, « *cerise sur le gâteau* », à l'atteinte aux libertés individuelles fondamentales des travailleurs (« *encadrement* » du droit de grève).

Dans ces conditions, si le Gouvernement persistait, tant dans ses propositions que dans son attitude, la CGSP pourrait effectivement remettre un protocole de désaccord sur le projet de convention sectorielle.

La CGSP réfute par ailleurs avoir eu une « *attitude résolument négative* » et qu'elle « *n'accepte aucun dialogue réel* ». Non seulement, elle a participé à l'ensemble des réunions avec le Gouvernement, mais en plus, elle a formulé de nombreuses propositions et pistes de compromis, ce qui nous a été confirmé ce matin par la Présidente du Comité de négociation.

Enfin, la CGSP réfute également « *jouer* » un jeu politique partisan. Elle rappelle que sous le Gouvernement précédent (PS/CDH), elle avait déjà fait grève contre une partie des propositions actuellement sur la table !

Stéphane JAUMONET
Secrétaire fédéral CGSP AMIO
0478/275.668

André GILLES
Secrétaire général CGSP ADMI
0478/567.843